

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Abitibi-Témiscamingue
10 mars 2010

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

 REGROUPEMENT
DE FEMMES
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Table des matières

| | |
|--|----|
| Présentation..... | 3 |
| Objectifs | 3 |
| Organisation..... | 4 |
| Déroulement | 5 |
| Résumé de la Journée régionale Égalité | 5 |
| Accueil et ouverture de la journée..... | 5 |
| Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue..... | 6 |
| 1- Les actions gouvernementales..... | 6 |
| 2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes | 9 |
| 3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires | 11 |
| Le portrait actualisé des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue..... | 13 |
| Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes | 14 |
| Conclusion | 18 |

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 28 juin 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité en Abitibi-Témiscamingue sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une Journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le 10 mars 2010 à Rouyn-Noranda. Une cinquantaine de partenaires étaient au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- d'**échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- d'**alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Catherine Sirois (RFAT)
- Lise Drouin (MCCCF)
- Jessy Baron (SCF du MCCCF)
- Véronique Pépin (CRE de l'Abitibi-Témiscamingue).

Formé de partenaires régionaux, le **sous-comité de travail** a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Les partenaires étaient :

- Catherine Sirois (RFAT)
- Véronique Pépin (CRE de l'Abitibi-Témiscamingue)
- Marie-Josée Marcoux (Conseil du statut de la femme)
- Lise Drouin (MCCCF)
- Jessy Baron (SCF du MCCCF).



Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice, M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 9 h** Accueil
- 9 h 15** Ouverture
- 9 h 30** Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue
- 11 h 30** Le portrait actualisé des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
- 12 h** *Dîner*
- 13 h 30** Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- 16 h 15** Mot de M^{me} Catherine Sirois, coordonnatrice du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue

Mot de clôture de M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, M^{me} Françoise Guénette a soumis une question à une cinquantaine de participants et de participantes concernant les actions à mener pour favoriser l'atteinte de l'égalité en Abitibi-Témiscamingue. Une grande partie de ces personnes a proposé la mise en œuvre de mesures en conciliation travail-famille comme actions phares pour faire progresser l'égalité. Pour accueillir les personnes invitées :

- M^{me} Monik Duhaime, directrice régionale du MCCCCF, a prononcé le mot de bienvenue;
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre de la reconduction du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Gina Morency, directrice de l'administration et de la coordination au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les trois premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de treize régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.

- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).
- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau, les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneuriat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant le développement de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M^{me} Louise Lambert, professionnelle à la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du MELS, a décrit diverses actions réalisées en région pour favoriser la diversification des choix scolaires.

M^{me} Nancy Connelly, directrice régionale adjointe à la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue d'Emploi-Québec, a également présenté quelques actions porteuses en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les milieux de travail.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes en Abitibi-Témiscamingue, les partenaires de l'entente ont visé quatre grands champs d'intervention, soit l'analyse différenciée selon les sexes, la représentativité des femmes dans les instances dirigeantes et les lieux de pouvoir ainsi que l'autonomie financière des femmes par l'entrepreneuriat féminin et l'accès des femmes aux métiers non traditionnels.

Champ d'intervention 1 : l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

- Établir un plan de déploiement de l'ADS en Abitibi-Témiscamingue et cibler les différents groupes pour lesquels la formation en ADS serait pertinente;
- Former des personnes qui agiront à titre de formateurs ou formatrices en ADS dans la région;
- Effectuer un état de situation concernant le déploiement de l'ADS dans les autres régions du Québec, notamment en ce qui concerne le travail des agents et agentes de recherche;
- Mettre en place une table régionale des agents et agentes de recherche pour les former sur l'ADS et assurer un suivi auprès de ces personnes.

Champ d'intervention 2 : la représentativité des femmes dans les instances dirigeantes et les lieux de pouvoir

- Effectuer le lancement officiel de la trousse *Les femmes un + dans vos instances* et la distribuer notamment auprès des directrices et directeurs régionaux des chambres de commerce et des caisses populaires de la région;
- Promouvoir l'outil qu'est la *Banque de candidates* et effectuer une campagne de recrutement pour la mettre à jour;
- Participer à l'élaboration et au lancement de la stratégie *De quoi j'me mêle?* pour favoriser une plus grande participation des femmes aux élections municipales;
- Diffuser des portraits de femmes élues dans les médias régionaux;
- Effectuer une campagne de promotion et de sensibilisation sur l'importance pour les femmes de prendre leur place en politique et pour valoriser la fonction d'élue;
- Sensibiliser les conseils municipaux à l'importance de rechercher et de préparer la relève féminine.

Champ d'intervention 3 : l'entrepreneuriat féminin

- Tenir des ateliers de formation adaptés aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures;
- Organiser un événement annuel sur l'entrepreneuriat féminin en Abitibi-Témiscamingue.

Champ d'intervention 4 : l'accès des femmes aux métiers non traditionnels

- Mettre en place un projet pilote sur l'accompagnement des entreprises dans l'implantation d'une politique visant l'intégration et le maintien des femmes dans les entreprises;
- Réaliser un inventaire des stratégies promotionnelles et des outils existants en matière d'emplois traditionnellement masculins;
- Élaborer des stratégies et des outils diversifiés pour promouvoir les emplois traditionnellement masculins auprès des femmes.

3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

M^{me} Catherine Sirois, coordonnatrice du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, a dressé un portrait sommaire des organismes présents sur le territoire, en particulier des centres de femmes, des maisons d'hébergement, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels et du Soutien à l'entrepreneuriat féminin. M^{me} Sirois a ensuite passé la parole à d'autres intervenantes afin de les inviter à présenter différents projets issus du milieu visant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Abitibi-Témiscamingue.

- *Projet holistique Kike8in*

Ce projet, présenté par M^{me} Réjeanne Kistabish du Conseil de bande de Pikogan, vise à permettre aux femmes autochtones, victimes d'agressions à caractère sexuel, d'entreprendre une démarche de guérison et ainsi d'améliorer significativement leurs conditions de vie. Le processus de guérison comporte quatorze étapes et s'échelonne sur huit fins de semaine. Les groupes sont constitués d'environ une douzaine de femmes autochtones et l'intervention est effectuée complètement en forêt. La première série de rencontres n'est pas terminée, mais les responsables de ce projet voient déjà des incidences directes sur la vie de ces femmes.

- *Participation des femmes en politique municipale et dans les instances dirigeantes*

M^{me} Danielle Labrie, du Centre de femmes du Témiscamingue, a présenté les actions réalisées par cet organisme pour susciter l'intérêt des femmes à se présenter en politique municipale et à siéger dans les instances dirigeantes. Les participantes ont été mises en relation entre elles et une aide plus technique leur a été fournie afin de favoriser leur élection.

- *Table de concertation régionale en matière de violence faite aux femmes*

Les actions de la Table de concertation régionale en matière de violence faite aux femmes ont été présentées par M^{me} Christiane Ouellet, de l'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette table est coordonnée par l'ASSS et regroupe l'ensemble des intervenants et des intervenantes en lien avec la violence conjugale, venant tant des organismes communautaires que des différents ministères, dont la Sûreté du Québec et la Direction des poursuites criminelles et pénales. Cette table a organisé, en mai 2008, le premier Colloque régional sur la violence faite aux

femmes, colloque qui a réuni plus de 200 personnes. Ce colloque a mené à l'élaboration d'un plan d'action régional 2009-2014.

- *Organisme les Marginales*

M^{me} Manon Dupuis, des Marginales, a présenté les actions de cet organisme auprès des jeunes femmes de 18 à 25 ans. Les services offerts par cet organisme sont principalement l'hébergement en appartements supervisés pour les jeunes femmes avec ou sans enfant. Il s'agit dans la plupart des cas de jeunes femmes qui ont eu recours aux services sociaux par le passé et qui, une fois leur majorité atteinte, se retrouvent seules et sans service adapté. Les appartements supervisés leur offrent une sécurité essentielle pour qu'elles puissent se construire une estime de soi, tout en leur fournissant les outils pour développer leur autonomie.

Le portrait actualisé des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

M^{me} Marie-Josée Marcoux, responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au bureau régional du Conseil du statut de la femme, a présenté le portrait de la réalité des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

| Thèmes abordés | Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité | Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité |
|--------------------|---|--|
| Égalité économique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de portraits détaillés des problématiques auxquelles doivent faire face les femmes, notamment dans les métiers non traditionnels; ▪ Accès restreint aux places dans les services de garde à contribution réduite; ▪ Grossesse survenant pendant l'adolescence; ▪ Difficultés d'accès à l'éducation pour les jeunes mères; ▪ Taux de décrochage élevé chez les femmes; ▪ Rapport avec l'argent encore tabou chez certaines femmes; ▪ Répartition inéquitable des tâches familiales, ce qui constitue un obstacle à l'accès des femmes en emploi (vision traditionnelle des rôles); ▪ Discrimination salariale pour le même type d'emploi; ▪ Reconnaissance insuffisante par les femmes de la valeur de leur travail et de leur apport dans les milieux de travail. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre sur pied des journées exploratoires pour les jeunes dans les métiers non traditionnels pour les filles et les garçons ainsi que favoriser le jumelage avec des personnes dans ces métiers; ▪ Élaborer des programmes de soutien financier pour favoriser la diversification de l'entrepreneuriat féminin; ▪ Faire une tournée des écoles secondaires pour faire valoir auprès des jeunes filles l'importance de l'autonomie financière; ▪ Fournir, en partenariat avec les conseillers et conseillères en orientation, des fiches descriptives plus complètes et mises à jour régulièrement sur les métiers non traditionnels pour les filles et les garçons; ▪ Promouvoir les métiers traditionnellement féminins auprès des hommes (ex. : soins infirmiers, éducateurs dans les services de garde, etc.); ▪ Réaliser des projets d'habitation de qualité à coût modique pour offrir un soutien aux femmes ayant des difficultés financières; |

| Thèmes abordés | Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité | Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité |
|---|---|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausser le salaire minimum; ▪ Offrir du soutien pour la formation continue afin d'appuyer les femmes dans leur cheminement de carrière; ▪ Faciliter l'entrée des femmes sur le marché du travail en augmentant l'offre en service de garde. |
| Participation des femmes dans les instances dirigeantes et les lieux de pouvoir | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage inégalitaire des tâches domestiques et familiales entre les sexes; ▪ Difficulté à attirer les femmes en politique, notamment sur la scène municipale; ▪ Distance importante à parcourir pour les femmes désirant s'impliquer. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'implication des hommes dans les sphères domestiques et familiales; ▪ Mandater un organisme pour assurer un suivi et offrir du soutien aux femmes qui sont dans les instances dirigeantes; ▪ Mettre en place des moyens technologiques pour mieux se concerter. |
| Développement égalitaire | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mythe très répandu que l'égalité est déjà atteinte; ▪ Difficulté d'accès des organismes œuvrant en matière d'égalité aux établissements scolaires. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une politique régionale en matière d'égalité; ▪ Effectuer une campagne de sensibilisation auprès des jeunes pour leur faire prendre conscience qu'il existe encore des inégalités persistantes entre les sexes; ▪ Mettre en œuvre des projets dès la petite enfance pour développer tôt les rapports égalitaires et l'estime de soi; ▪ Développer des outils pédagogiques sur les rapports égalitaires dans tous les lieux d'éducation; |

| Thèmes abordés | Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité | Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité |
|------------------------------|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer un diagnostic plus précis des besoins de chaque communauté pour éviter la logique du « mur à mur »; ▪ Produire un document gouvernemental pour définir et faire comprendre ce que sont les rapports égaux entre les sexes; ▪ Outiller les parents pour favoriser les rapports et comportements égaux; ▪ Sensibiliser les intervenants et intervenantes au fait qu'ils ont la responsabilité de mieux faire connaître leurs services en matière d'égalité; ▪ Publiciser davantage les programmes, les ressources et les services existants auprès de la population. |
| Santé et sécurité des femmes | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de formation pour favoriser une sexualité saine et égalitaire chez les jeunes; ▪ Difficulté à rejoindre certaines clientèles ayant des problèmes particuliers; ▪ Disparités géographiques sur le plan des services offerts; ▪ Conditions de travail parfois difficiles dans les métiers dits traditionnellement féminins (ex. : soins infirmiers). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer un portrait actualisé de la santé des femmes dans la région; ▪ Faciliter un accès aux ressources plus rapide et offrir des moyens faciles pour s'y rendre; ▪ Faire de la promotion et offrir des incitatifs financiers pour qu'un plus grand nombre de médecins de famille viennent desservir la région; ▪ Offrir des sessions de formation auprès de la population pour détecter les actes de violence plus rapidement; ▪ Effectuer des campagnes pour sensibiliser les jeunes, particulièrement les filles, aux effets néfastes du tabagisme sur leur santé; |

| Thèmes abordés | Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité | Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité |
|------------------------------|--|---|
| Conciliation travail-famille | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de portraits détaillés de la situation qui prévaut en Abitibi-Témiscamingue. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la mise en place de programmes pour les employés et les employées afin de les aider à retrouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle; ▪ Offrir un soutien aux entreprises pour que des mesures de conciliation travail-famille soient mises en place tant pour les femmes que pour les hommes; ▪ Offrir un soutien financier pour développer la garde atypique des enfants (ex. : nuit); ▪ Offrir des congés de maternité et de paternité plus longs; ▪ Prendre des mesures pour mieux adapter les horaires des métiers, dont ceux non traditionnels, afin de faciliter la conciliation travail-famille. |

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine et la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

Cette tribune d'information et d'échanges sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, en souhaitant qu'elle inspire d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*